



Fausse accusations reçues par email

Par **MAUREL**, le **10/03/2008** à **09:07**

Bonjour,

Dans le cas d'une séparation, je reçois de mon ex compagne des emails m'accusant de vol de différents objets mais surtout de documents telles une reconnaissance de dettes que je lui aurait fait et volé.

Je ne souhaite pas rentrer dans ce genre de procédé mais un veul adage ne dit-il pas " qui ne dit mot, consent".

Quand est-il réellement ?

Dois je réfuter ou ne pas répondre tout simplement ?

Cordialement